

LE PETIT MICHELOIS

Bulletin Municipal n°2

Juillet 2021



*« Ecrire, c'est arrêter
des parcelles d'instant
pour les donner.*

*Ecrire c'est déjà un peu
arrêter le temps.»*

Claude Péloquin



Dans ce numéro

- La vie municipale
- La vie associative
- Coup de projecteur sur les artisans
- Les réalisations et projets
- Un petit mot d'histoire
- La vie à l'école
- Les infos pratiques



LE MOT DU MAIRE

Saint Micheloises, Saint Michelois,

Un an déjà depuis la mise en place de l'équipe municipale. Une année courte, consacrée à l'élaboration de nos projets, mais une année longue, sans manifestations, en essayant de se prémunir de l'infection de la COVID-19. Cette période de disette d'affection et de convivialité n'a que trop duré. Quand allons nous pouvoir nous retrouver sans contraintes ?

Quels sont les moyens pour s'en sortir ?

Dispose t'on des armes nécessaires ?

Un seul soldat ne peut pas gagner une guerre, plusieurs soldats en ordre dispersé non plus! Les romains l'avaient compris en formant la « tortue », où chaque fantassin brandissant son bouclier se protégeait en même temps qu'il couvrait son voisin. Nous sommes engagés collectivement dans un combat contre un virus et nous disposons d'un bouclier pour nous en prémunir. Il a été inventé par Edward Jenner à la fin du 18^{ème} siècle, il a ensuite été développé, amélioré et adapté par Louis Pasteur dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, son nom est le vaccin !

Le vaccin est notre bouclier, mais un seul ne protège pas une armée, il faut adopter le principe romain et faire en sorte que chacun d'entre nous le brandisse pour se protéger et protéger les autres.

Louis Pasteur doit se retourner dans sa tombe à l'écoute des sceptiques et des frileux, laissons le reposer en paix !

VACCINONS NOUS !

Pierre COLOMB

► Le Conseil Municipal



► La vie des commissions communales

Commission administration générale

Les élus ont suivi une formation à l'élaboration du budget municipal, le 6 mars 2021, ce qui a aidé à la réalisation du budget primitif.

Une ébauche du Document Unique de la Mairie est en cours.

Une base de données informatisées a été mise en place pour le cimetière ainsi que la mise à jour de l'adressage postal. Ces deux actions ont été effectuées avec la participation active de notre stagiaire Tania Rostaing.

Les élus ont également validé la convention pour une Mutuelle de santé seniors et indépendants.

Les aînés ont été accompagnés au centre de vaccination des Cordeliers.

Commission espace urbain

La commission se réunit une fois par mois pour prendre connaissance et donner un avis objectif et réglementaire des dossiers d'urbanisme qui ont été déposés en Mairie. Dès leur dépôt, ils sont transmis par la secrétaire au pôle ADS (pôle instructeur de l'Agglo). Depuis ce début d'année, nous avons vu : 23 DP (déclaration préalable de travaux), 18 PC (permis de construire), 13 CU (certificat d'urbanisme). Les élus se tiennent à disposition des administrés pour répondre à leurs interrogations et les aider dans leurs démarches.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour un rendez-vous.

Commission technique

Samedi 17 avril une partie de l'équipe municipale a entrepris un nettoyage de printemps au local technique. L'employé communal était également présent pour vider, nettoyer et ranger l'atelier.

Cela a permis de faire du tri dans le stock et un gain de place afin d'abriter au mieux les véhicules et engins municipaux.

Commission « Cadre de vie »

La commission a commandé de nouveaux éclairages de Noël avec la participation financière du Comité des Fêtes. Vous pourrez les découvrir l'hiver prochain.

De nombreux projets d'embellissement du village sont à l'étude : la rénovation de l'îlot central à l'entrée sud de la commune, la création d'un panneau de Bienvenue et la réalisation d'une fresque sur un mur à l'entrée de la Côte Maréchale...

La commission a investi cette année dans 2 systèmes d'arrosage sur enrouleur. Nous rappelons que le club de la Savasse ainsi que toutes les bonnes volontés qui ont adopté un massif à proximité de leur habitation œuvrent chaque année pour fleurir et entretenir les massifs du village. Nous tenons à les remercier pour leur investissement qui permet à St Michel sur Savasse d'être un village entretenu et coloré.

La commission travaille aussi sur la création d'un espace de jeu extérieur pour les enfants. Ce projet pourra voir le jour dès que nous aurons les subventions suffisantes pour sa réalisation.

Enfin, en lien avec les travaux de la mairie, la commission est en charge du renouvellement du mobilier de la salle du conseil.

La commission participe à la création d'un Forum des associations prévu pour la rentrée 2021-2022.

Notre conseillère Virginie Tardy vient d'intégrer la commission et ses compétences artistiques nous seront très utiles.

► Le SIVOS

Le SIVOS des Collines

La garderie accueille les enfants du RPI de de 7h15 à 9h et 16h30 à 18h30 le lundi mardi jeudi et vendredi.



► Le SIVU

Le SIVU du Bagnol

Cette année le SIVU a investi dans un peigne à désherber, et a réalisé des travaux d'entretien à l'espace du Bagnol.



LA VIE ASSOCIATIVE

BIENTÔT LE FORUM DES ASSOCIATIONS !



Les habitants du village ont pu dès samedi 27 mars se mettre l'eau à la bouche. En effet, une brigade restreinte, testée, respectant les gestes barrières et surtout motivée était sous la houlette du Chef Yan, nouvel habitant du village, pour confectionner 370 parts de paëlla à emporter. Les petites mains se sont affairées pour éplucher, couper, émincer, trier tous ces produits frais. Une bonne odeur épicée se répandait dans tout le village, mettant en haleine les Saint-Michelois ! Nous avons eu le plaisir de distribuer ces parts le dimanche matin, sous un soleil radieux ! Nous remercions vivement notre Président Gaëtan qui se démène pour garder un minimum de liens entre les villageois, et bien sûr notre chef du jour, Yan, qui a su relever ce défi de taille!



C'est avec une grande impatience que nous attendons de pouvoir vous retrouver autour d'une bonne « amicaloise » et un peu de musique pour trinquer à la convivialité, à l'amitié, à la vie...

Nous restons à l'affût des directives nationales afin de pouvoir vous proposer dès que possible une manifestation, la fête de la musique nous l'espérons, dans des conditions sanitaires optimales.

Vous nous manquez !



AQUARELLE :

Nous sommes un groupe d'amateurs d'aquarelle pas une association

Activité : cours d'aquarelle en groupe, avec un professeur.

De septembre à juin: 10 à 12 cours - le mardi de 9 h à 11h 30- Dates définies par le groupe, actuellement 4 à 5 participants.

Contacts :

bernard.barthelon@wanadoo.fr

carm.art@hotmail.fr

manifestation : exposition du travail de l'année, le jour de la vogue du village

info : ouvert à tous mais il faut avoir des bases en peinture car ne convient pas aux débutants.



Le Comité des Fêtes organise pour la première fois le **cyclo-cross de Saint Michel**. Nous sommes parvenus il y a 3 ans à trouver un accord avec le Vélo Sprint Romanais Péageois, dont le président est François Monerrat, pour que Saint Michel accueille ce grand événement sportif d'envergure. Il se déroulera le **dimanche 31 octobre 2021**.

Entre coureurs, accompagnateurs et visiteurs, ce ne sont pas moins de 500 personnes qui sont attendues. Buvette, restauration rapide, stands et autres animations jalonnent cette journée.

L'épreuve se déroule sous forme de boucles afin que tous puissent profiter du spectacle.

Le départ des boucles se fera à l'arrière de l'Espace du Bagnol, puis direction les prés de Raymond Berne que le Comité remercie vivement car sans lui, l'épreuve n'aurait pu se tenir. Le retour et l'arrivée des boucles se feront également à l'arrière de l'Espace du Bagnol.



Nous attendons son retour avec impatience La fête du village ...!

«A l'heure où nous rédigeons cet article, le Comité des Fêtes ne peut pas se prononcer sur la tenue de la traditionnelle fête du village. Si les contraintes liées à la crise sanitaire évoluent favorablement avant le 15 juin, nous organiserons une manifestation en fin d'après-midi et début de soirée qui se conclurait par un feu d'artifice.

Nous vous informerons par affichage en mairie et sur la page Facebook du Comité :

<https://www.facebook.com/cdfsaintmichel>.

Merci pour votre patience !



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GYMNASTIQUE

L'Association de gymnastique volontaire a été créée le 12 décembre 1977. Depuis cette date, les adhérents se retrouvent une fois par semaine pour entretenir leur forme, sous la direction d'une animatrice à l'espace du « Bagnol ».

En 2020, 20 membres ont participé chaque semaine aux cours prodigués par Françoise Gabet, notre dynamique « prof ».

Le programme est varié : échauffement, travail cardio-respiratoire, gym chorégraphiée afin d'améliorer la mémoire, le mouvement, renforcement musculaire la séance se termine par un temps de relaxation.

Ce club réunit chaque semaine des membres des villages de Montmiral et Saint Michel dans la bonne humeur, la convivialité et par-dessus tout l'esprit sportif.

Nous avons pu reprendre nos cours en extérieur à la date du 19 mai après cette période si difficile d'isolement, de rupture sociale...chaque participant revient avec le sourire et une grande motivation.

Pour vous faire connaître notre activité, nous vous invitons à assister à 1 ou 2 séances, le mercredi de 20 heures à 21 heures, à la rentrée prochaine.

L'ASSOCIATION LES CAVALIERS DES COLLINES

sections : Yoga, Pilates, Zumba et Zumba kids.

Bonjour à tous,

Après de longs mois d'arrêt (covid 19 oblige) nous reprenons nos cours dans toutes les disciplines même si l'entrain du début d'année (cinquante adhésions adultes et dix huit chez les enfants) a quelque peu été malmené par ce temps de repos forcé.

Déjà tourné vers la saison prochaine, je vous annonce que les cours de Zumba et de Pilates seront dispensés par Sarah (prof diplômée).

Les cours de Yoga et les cours de Zumba kids seront assurés par Lucie (prof diplômée),

Pour les adhérents de cette année qui souhaitent poursuivre l'aventure (la saison 2021/2022), nous avons pris la décision de ne leur faire payer que les cours effectués cette année (ce qui fera de toutes petites adhésions à la rentrée).

A noter aussi que le Yoga enfant est remplacé par de la Zumba kids (pour pallier à des problèmes de concentration au delà de vingt minutes de cours...). Avec la Zumba ça bouge.....on brûle des calories.

En espérant voir arriver de nouveaux participants à nos activités, je vous souhaite de passer de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée prochaine.

Le président, Jocelyn Bouvier

tel:07.67.49.00.88 mail: appaloosa.b@hotmail.fr

LA M.A.M

La Maison d'Assistants Maternelle «Les Minimoy's » de Saint Michel sur Savasse accueille vos petits bouts de deux mois et demi à six ans. Cette structure d'accueil est ouverte de 7h30 à 18h30 (horaires adaptables selon les besoins des parents) tous les jours sauf le mercredi après-midi. Les enfants accueillis actuellement viennent de Saint Michel sur Savasse, Montmiral, Geysans, Saint Laurent d'Onay ainsi que Saint Antoine l'Abbaye.

Trois assistantes maternelles sont présentes pour prendre soin de vos enfants et les accompagner tout au long de la journée : accueil, prise du petit déjeuner le matin pour ceux qui en ont besoin, sieste selon les rythmes des enfants, jeux en extérieur dans une grande cour sécurisée disposant d'un préau pour les journées pluvieuses. En intérieur une grande salle de jeux qui se compose d'un espace lecture pour les contes et les comptines, d'un espace pour les activités avec des jeux éducatifs, puzzles, coloriages, peinture, gommettes...

Promenade autour du village dès que le temps le permet.

A partir de septembre 2021 plusieurs places seront disponibles (4 places à temps complet, 1 place tous les matins), mais aussi des places en accueil irrégulier. Pour tous renseignements contactez-nous au 04 75 45 58 12



COUP DE PROJECTEUR

Quelques ARTISANS de la commune



BOIS NATURE CONSTRUCTION Morgan AUDEBRAND—tel: 06.50.20.83.55

Charpente, construction bois, couverture, zinguerie, isolation, aménagement intérieur et extérieur. email: bois.nat.construction@gmail.com

A TOUT BOIS (SARL) Philippe CREUSEFOND—tel: 06.83.57.83.83
390 Chemin de la Vieille Eglise

Menuiserie traditionnelle (fenêtres, portes, escaliers) tournage sur bois.
Visite de l'atelier sur rendez-vous, vente directe des créations, devis.
Possibilités de formations au tournage sur bois sur RDV.
email: philcreusefond@wanadoo.fr



ADEEV Christian DYE—tel: 04.75.02.01.28

Site internet : www.adeev-elagage.fr
email: vdb-romans@orange.fr
Elagage et exploitation forestière pour particuliers et collectivités en Drôme
Ardèche et Isère.

FRANCK CHEVAL—tel: 04.75.45.39.58 et 06.16.81.33.86
2150 Chemin du luthier

Franck Cheval

CUSTOM GUITARS

Les guitares sur mesure sont le reflet d'un rêve.
A custom crafted guitar is a dream come true



STYL DECOIFF Sandrine DEFONTAINE—tel : 06.66.34.61.15
COIFFURE A DOMICILE

BOULANGERIE MONET Fabien et Delphine MONET—tel: 04.75.05.90.14
520 rue de la Patache

Pain, viennoiseries, pâtisseries : 6h30-12h30/15h30-19h-
dimanche : 6h30-12h15
Pizzas le samedi soir sur commande de 19h à 21h
Site internet: <https://boulangerie-monet-fabien.business.site>
email: monetfabien@orange.fr



REALISATIONS ET PROJETS

La côte Maréchale

La construction du lotissement

« La belle Noyeraie » est en cours.

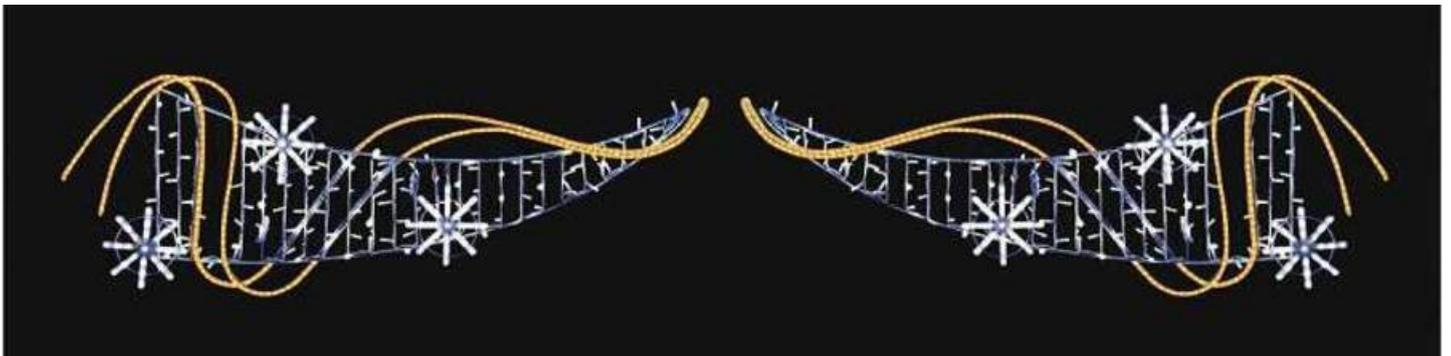


Les conteneurs semi enterrés

4 zones d'implantation avec tri sélectif:

- ◆ Place des Mûriers (derrière l'église)
- ◆ Rue de la Cure (atelier municipal)
- ◆ Route de Z'Ain
- ◆ Cimetière (route de ST Bonnet)

Nouveaux luminaires de Noël



REALISATIONS ET PROJETS

Programme reconstruction neige 2019 du réseau électrique

En Haute Tension A (> 15 000 Volts)

Sur les ossatures principales et leur réseau secourant

- Passage en souterrain de la zone touchée étendu à un ou plusieurs tronçons

Sur les antennes → 3 possibilités cumulables

- Passage en souterrain si réseau en zone boisée et présence de voies (routes, chemins)
 - Passage en torsadé aérien si réseau en zone boisée et absence de voies
 - Reconstruction en aérien en technique rigide de section minimum de 54,6 mm² si réseau hors zone boisée
- Cette typologie appliquée à l'ensemble des zones impactées offre une tenue mécanique supérieure au minimum requis (5kg de neige/ml au lieu de 3 kg/ml)

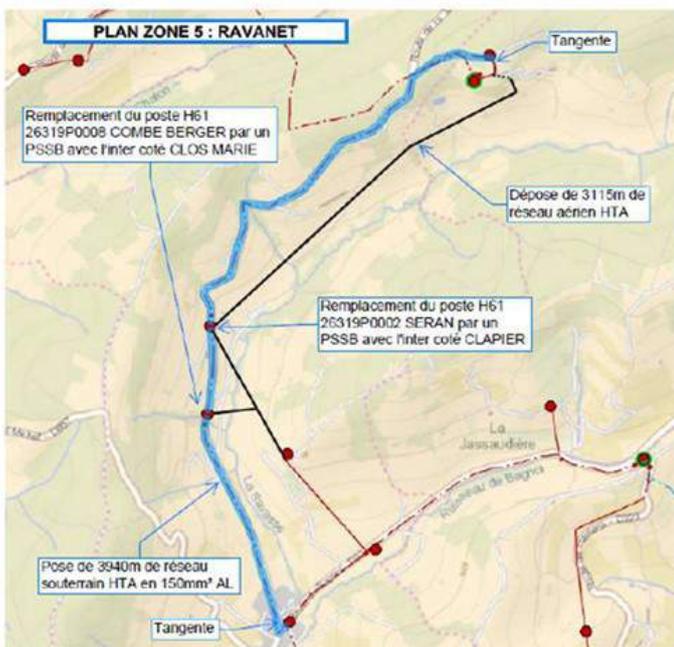
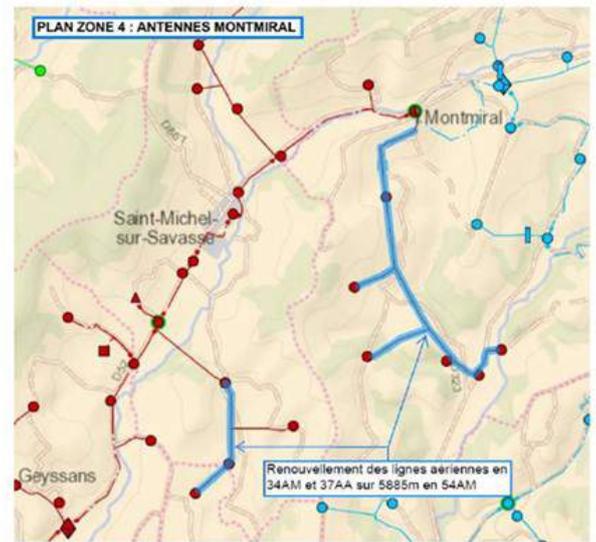
Des télécommandes supplémentaires seront installées pour améliorer les capacités de réalimentation des clients en cas d'incident.

En Basse Tension (230/400 Volts)

Les réseaux BT feront l'objet d'actions ponctuelles sur les zones particulièrement impactées.

DEPARTEMENT: DRÔME - ANNEE DES TRAVAUX: 2021 - 2022				
Les communes concernées	Total dépose aérien (M)	Total dépose sout. (M)	Total pose aérien (M)	Total pose sout. (M)
CHATILLON ST JEAN	453	0	453	0
GENISSIEUX	4172	231	0	5
MONTMIRAL	6655	75	4617	0
ROMANS SUR ISERE	2308	74	0	3404
ST LAURENT D'ONAY	3250	0	1900	2200
ST MICHEL SUR SAVASSE	7530	0	6701	3938
ST PAUL LES ROMANS	0	0	0	40
St BONNET DE VALCLERIEUX	515	0	0	827
VALHERBASSE	143	0	0	0
MIRIBEL	2750	14	0	2147

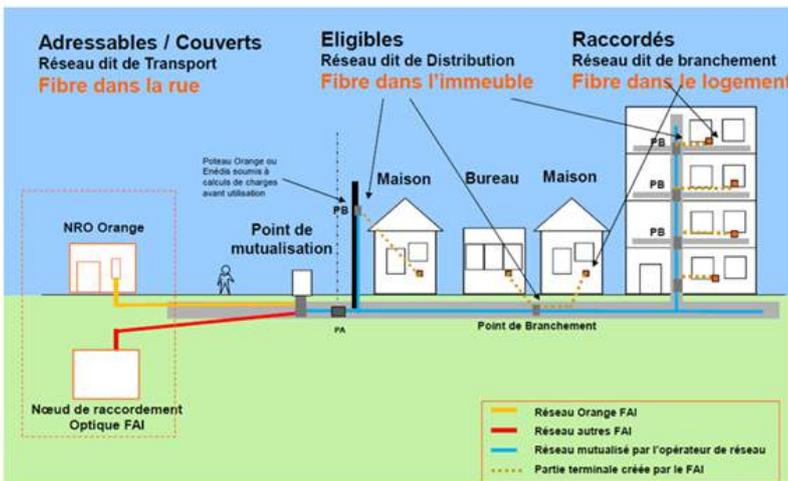
enedis L'ELECTRICITE EN RESEAU



Déploiement de la fibre FTTH

Réseau destiné aux particuliers, création d'un réseau neuf en parallèle du réseau cuivre existant.
Débit (non garanti) de 100mbps avec une fibre partagée asymétrique : 1 fibre = 32 à 64 clients

Principes de déploiement et définitions



Commune	Nbre locaux	Nbre PMZ	Mise à disposition PM
La Baume-Cornillane	271	1	T2 2021
Le Chalon	90	1	T4 2021
Crépol	327	1	T4 2021
Geysans	312	1	T2 2021
Montmiral	334	1	T1 2021
Saint-Bardoux	315	1	T2 2021
Saint-Christophe-et-le-Laris	229	1	T4 2021
Saint-Laurent-d'Onay	85	2	T4 2021
Saint-Michel-sur-Savasse	283	1	T2 2021
Valherbasse	550	1	T4 2021
Total	2 796	11	

- Sur ce périmètre, 10 communes n'ont à ce jour ni adressables, ni raccordables => elles deviendront adressables sur l'année 2021 et la production des éligibles aura lieu tout au long de l'année 2022

CADRE DE VIE

PROJET DE RENOVATION DE L'ENTREE SUD



Au printemps prochain, un nouveau massif embellira l'îlot central.

FLEURISSEMENT

Début juin 2021, le village a revêtu ses couleurs printanières, avec des géraniums, des œillets d'Inde et des pétunias, plantés par les membres du club de la Savasse.



PROJET DE PANNEAU DE BIENVENUE



Nous rappelons qu'il est dangereux de grimper
ou de courir sur les murs de la place Valfontaine !

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

NOVEMBRE

DISSOLUTION DU CCAS ET EXERCICE DE LA COMPETENCE ACTION SOCIALE SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE AU 1^{er} JANVIER 2021

Comme cela avait déjà été évoqué, il est proposé de dissoudre le CCAS. En effet, pour les communes de moins de 1 500 habitants, la mise en place d'un CCAS n'est plus obligatoire. Sachant qu'à Saint Michel, le CCAS et son budget ne prennent en charge que le fleurissement, les colis et repas de fin d'année et les appartements de la cure (travaux, loyers et emprunt), il n'est pas forcément opportun de maintenir cette entité.

Cela ne signifie pas que ces actions vont disparaître mais qu'elles seront prises en charge par le budget communal.

Si cette proposition est adoptée, c'est la commune de Saint Michel qui aura en charge la compétence action sociale en lieu et place du CCAS qui, au 1^{er} janvier 2021, transférera son budget à la commune ainsi que la propriété de la cure.

Cela permettra de simplifier les choses et de récupérer l'excédent du CCAS sur le budget communal. Si on se réfère aux résultats comptables de l'année 2019, le budget communal devra prendre à sa charge un déficit de 4 000 € environ en investissement (remboursement de l'emprunt de la cure) mais un excédent de 26 000 € en fonctionnement. Aucune subvention n'étant en cours de versement au profit du CCAS, cette suppression n'aura aucune conséquence sur des dossiers en cours.

Ghislaine BARTHELON précise qu'il sera important de bien conserver les crédits du CCAS dans le budget communal et d'arriver à les identifier facilement.

Annabelle MORILLAS évoque également la nécessité de mettre en place une commission municipale action sociale au 1^{er} janvier 2021 pour poursuivre l'action du CCAS.

Voté à l'unanimité

DECEMBRE

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020

En octobre, un formulaire de demande de subvention a été envoyé aux associations communales. Seule deux associations ont répondu :

la Gym volontaire a fait part de son souhait de se voir verser une subvention. En 2019, le montant attribué était de 250 €.

le Club de la Savasse sollicite une subvention du même montant que l'année dernière, soit la somme de 200 €.

Une subvention exceptionnelle sera également versée au Club de la Savasse en compensation du repas que le Club a organisé lors de la corvée chemin en février 2020 (475 €)

Pour information, le montant disponible de crédits affecté aux subventions aux associations (à consommer avant le 31/12/20) est de 1 545 € (budget CCAS). Une discussion est engagée pour savoir si les crédits restants peuvent être exceptionnellement versés en plus à ces associations. La gym par exemple continue à payer un salarié (le professeur) alors qu'avec la crise actuelle, l'activité n'a pas lieu.

Au regard de la situation exceptionnelle de l'année 2020, il est proposé de doubler les subventions prévues et ainsi :

Gym volontaire : 500 €

Club de la Savasse : 400 € (+ 475 € pour l'organisation de la corvée des chemins)

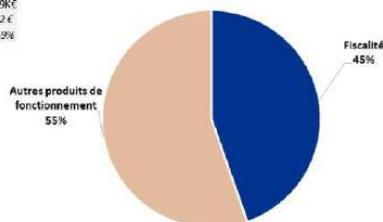
Voté à l'unanimité (-1 élu pour cause de conflit d'intérêt – son épouse est concernée par l'objet de la décision)

ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE

> Capacité de désendettement et composition des produits courants

Saint-Michel-Savasse	Endettement 2018
Capacité dynamique de désendettement:	1.1 ans
Encours de dette	59K€
soit par habitant	302 €
Ratio / strate	16.59%

Composition des produits de fonctionnement courant



- La capacité dynamique de désendettement de la collectivité est de 1.1 ans.
- L'encours de dette de la commune est inférieur de 83% à celui de la strate.
- La fiscalité de la commune représente 45% de ses ressources.

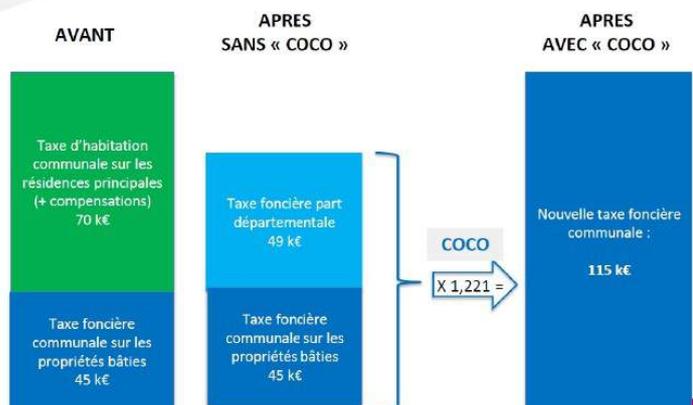
La commune est très peu endettée.

Projections sur le mandat : résultats simulés

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
RF] Recettes de fonctionnement	321	291	293	296	298	301	304
DF] Dépenses de fonctionnement	238	239	240	245	248	252	257
[EB] Epargne brute (RF-DF)	83	52	53	51	51	49	48
K] Remboursement d'emprunts	17	18	19	4	0	0	0
[EN] Epargne nette (EB - K)	66	34	34	47	51	49	48
II - Emprunts	0						
II - Autres recettes d'investissement	44	39	39	39	39	39	39
II - Produits de cessions	-						
II - Dépenses d'équipement	92	61	61	61	61	61	61
II - AC d'investissement	-						
II - Autres dépenses d'investissement	-	3	3	3	3	3	3
Variation du FDR	18	9	9	22	26	24	23
D] Encours de dette	41	23	4	0	0	0	0
Capacité de désendettement (D/EB)	<1	<1	<1	<1			

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

La réforme fiscale : le mécanisme de compensation à l'euro / l'euro



JANVIER

NOMINATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (EN REMPLACEMENT DU CCAS)

Le CCAS a été dissout le 31 décembre 2020. L'entité juridique autonome « CCAS » avec un budget propre, des délibérations... n'existe plus. Mais la compétence action sociale n'a pas disparu. Elle est aujourd'hui englobée dans le budget communal.

Afin de maintenir le suivi de cette compétence action sociale, en remplacement du CCAS, il convient désormais de nommer une commission communale en charge de l'action sociale (les anciennes missions du CCAS).

Un appel à candidature est lancé. La Commission Action Sociale sera composée de Pierre COLOMB, Annabelle MORILLAS, Ghislaine BARTHELON, Carole MOTTUEL, Anne-Lise TOSI, Pierre FERRIER, Séverine CAPOGNA, Audrey MORGANTINI et Virginie TARDY.

Voté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET LA MISE AUX NORMES ACCESSIBILITES DES BATIMENTS COMMUNAUX AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Comme cela a déjà été évoqué, il est prévu d'aménager la mairie en 2021 pour un montant prévisionnel de 27 211 € HT.

De plus, la commune a réalisé, en 2015, un agenda d'accessibilité programmé dans lequel elle a prévu et chiffré les travaux à engager pour rendre tous les bâtiments communaux conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Il reste à ce jour 19 687 € HT de travaux réalisés (à l'école, à la salle de la cour de la mairie et à l'église).

Il est donc proposé de solliciter le Conseil Départemental pour ces deux types de travaux (total : 46 898 € HT) afin de percevoir une subvention qui pourrait s'élever à 40 % du montant total des travaux, soit 18 759 €.

Pierre FERRIER demande si les travaux d'accessibilité de l'arrêt de bus sont envisagés. Ce n'est pas le cas pour l'instant, cela sera discuté ultérieurement avec VRD s'ils sollicitent à nouveau la commune.

Ghislaine BARTHELON demande quels sont les travaux restants à l'école. Il s'agit de rampes, issues de secours, balisage,...

Séverine CAPOGNA demande s'il y a eu un retour pour les demandes de subventions précédentes. Le dossier a été déposé auprès de la Région mais le secrétariat n'a pas reçu de nouvelles à ce jour. Concernant le SDED, la subvention qui pourrait être versée serait de 5 570 € pour la mairie et la salle de la cour.

Voté à l'unanimité

Bilan de la saison de chauffe 2020

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dépenses HTVA		Recettes HTVA	
Plaquettes	8 450.00 €	Lo Meinau :	308,23 €
Contrat de maintenance BELLE		(8 561 MKb)	
Electricité 2020 HTVA (payé en TTC sur M14)	1 509.78 €	Abonnement Lo meinou :	1 620.00 €
Personnel communal :	1 764.54 €	Le Métan :	932.87 €
		(25 913 MKb)	
		Abonnement le Métan :	3 240.00 €
		Total VRH :	6 101,11 €
Total :	11 724.32 €	Boulangerie :	433.56 €
Annuité : intérêts	3 367.67 €	(11 117 MKb)	
Capital	5 010.23 €	Mairie et salle 3 ^{ème} âge :	598.26 €
		(15 340 MKb)	
		Salle vieille école :	711,75 €
		(18 250 MKb)	
		Groupe scolaire :	1 706.37 €
		(43 753 MKb)	
		Appartement :	281.15 €
		(7 209 MKb)	
		Abonnement bâtiments communaux :	12 720.00 €
		Total mairie :	16 451,09 €
TOTAL GENERAL :	20 102.22 €*	TOTAL GENERAL :	22 552.20 € HTVA
HTVA (-2 762.84€/2019)		(-664,86€/2019)	
!(manque plaquettes de dés pour 1 300 € et contrat 2020 Belle pour environ 1 600€)		Excédent de 2 449,98 €	
		Déficit égal à tous les dépenses d'au moins 450.02 €	

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

FEVRIER

BILAN 2020 DU SIVU DU BAGNOL PRESENTE PAR LE PRESIDENT, ALAIN BEC

Le Président du SIVU, Alain BEC, vient présenter les travaux réalisés en 2020 à l'Espace du Bagnol.

- Modification de certains documents utilisés (état des lieux, règlement intérieur, convention gratuite pour les associations, liste des tâches)
- Mise en place d'une régie de recettes
- Regroupement des assurances en un seul contrat
- Travaux : réparation des couvertines, du crépi, des butées de portes, réparation du film abîmé sous le auvent.
- Modifications des tarifs 2021 et 2022
- Opération débroussaillage par les conseils municipaux de St Michel et Montmiral

Alain BEC présente également un bilan chiffré provisoire (dans l'attente des chiffres définitif arrêtés avec la Trésorerie) de l'année 2020 et une ébauche de budget pour 2021 :

- Recettes pour les locations de la salle : 5 000 €, pour comptabiliser seulement les locations à partir de l'été
- Achat d'un peigne à gazon pour désherber le parking. Les communes participeront à son financement car elles en seront également utilisatrices.
- Travaux relatifs à la sécurité du bâtiment : déport électrique, défibrillateur, télémaintenance incendie
- Si la salle vient à être fermée une grande partie de l'année 2021, le SIVU pourrait avoir besoin de trésorerie pour financer ses frais courants. Par conséquent, il sera prévu au budget une participation supplémentaire de 5 000 € par commune « au cas où » et qui ne sera demandé que si nécessaire
- Des économies sont recherchées en fonctionnement avec notamment le regroupement des assurances (-500 €) et l'achat d'un balai pour le nettoyage des vitres en hauteur (-300 €).

Cimetière

Le cimetière a été mis à jour en 2020-2021 ; Tania ROSTAING, stagiaire en charge de cette mise à jour, présente le travail qu'elle a effectué. L'été dernier, les tombes du cimetière ont été photographiées et le plan papier remis au propre et à jour par Ghislaine BARTHELON, Carole MOTTUEL et Perrine MESTRE—FAYOLLE. Ensuite, sur le logiciel de gestion du cimetière, Jérôme MALORON a créé chaque emplacement. Enfin, Tania ROSTAING a renseigné toutes les données sur les tombes : achat des concessions, par qui ?, défunts inhumés. Certaines informations manquent de fiabilité (actes non retrouvés, tombes à l'état d'abandon) mais les données à partir de 2020 seront justes, ce qui permettra petit à petit d'avoir une gestion au plus juste du cimetière.

Purificateurs d'air

Un recensement a été fait dans les communes environnantes : Montmiral va en acheter mais Bourg-de-Péage, Peyrins et Valherbasse ne vont pas investir. Un tour de table est organisé : à la majorité (11 voix contre, 2 pour et 1 abstention), il est décidé de ne pas acheter de purificateur d'air.

Réalisations 2020/Projets 2021

- Réalisations 2020
 - o Fin de chantier pour la passerelle
 - o Fin de chantier du lotissement le Clos Marie. Un rendez-vous pour la réception des travaux d'aménagement va être organisé, de la peinture routière s'est effacée.
 - o Enquête de satisfaction
 - o Nouveau bulletin municipal
 - o Mise en place de la base de données cimetière
 - o Nouvel équipement au service technique (véhicule)
- Adaptation du groupe scolaire au Covid (eau chaude, distributeurs de papier...)

Divers

- Intervention de la gendarmerie le 25 janvier 2021 suite à non restitution d'un enfant dans le cadre d'une garde d'enfant.
- AXA propose une complémentaire santé accessible aux habitants : un rendez-vous est prévu le 8 février à 18h30 en mairie

MARS

MISE A JOUR DE L'ADRESSAGE POSTAL – DENOMINATION DES VOIRIES DES NOUVEAUX LOTISSEMENTS

Un travail est en cours concernant l'adressage postal : mise à jour de notre base de données (noms de rues sur tableau Excel) et mise à jour du plan (adresses exactes sur plan).

Dans ce cadre-là, il a déjà été évoqué les noms de rues qui constitueront le lotissement la Belle Noyeraie. L'attribution des numéros sera à faire une fois les travaux finis, pour envoyer les éléments à La Poste et au service des Impôts.

Mais d'ores et déjà, une délibération peut être adoptée pour fixer le nom des rues du lotissement La Belle Noyeraie. Il est proposé : Rue de la Franquette et Rue de la Mayette. Ce sont deux variétés de noix de Grenoble.

Le nom de la voirie du lotissement Le Clos Marie est également adopté : ce sera Rue du Clos Marie.

DESIGNATION D'UN REFERENT SENTIERS DE RANDONNEES

Valence Romans Agglo est compétent en matière de sentier de randonnées depuis 2015. 500 km de sentiers sont entretenus et balisés par les services de l'Agglo. Mais l'Agglo sollicite également, en complément, de la part des communes, la désignation d'un ou deux référents sentiers. Ils auront notamment pour rôle de proposer des projets, veiller à l'état des sentiers et signaler des dégradations.

Jérôme GUILLOUD et Jérôme MALORON sont proposés pour devenir référents.

Une première réunion en Visio aura lieu le lendemain.

VENTE DE BOIS DE LA FORET COMMUNALE

Bruno OLLAT de l'ONF propose, pour l'année 2021, de vendre du bois sur les parcelles 4 et 5 de la forêt communale de Saint Michel (située à Montmiral). La dénomination exacte est : « mise en vente sur pied en bloc de produits issus de la coupe de taillis sous futaie des parcelles 5 et 6 pour une surface de 3,39 ha ». Les recettes prévisionnelles pour cette vente sont estimées à 4 400 € HT.

De plus, l'ONF propose la réalisation de travaux (entretien du périmètre de la forêt et débroussaillage) pour la somme de 3 179 € TTC mais un devis est en cours auprès d'une école pour voir si ce travail peut être réalisé par des étudiants de la MFR de Mondy à Bourg-de-Péage.

Ainsi, seule la délibération concernant la vente est proposée au vote ; concernant les travaux, cela sera évoqué ultérieurement.

Voté à l'unanimité

CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC VALENCE ROMANS AGGLO POUR L'IMPLANTATION DES CONTAINERS SEMI-ENTERRES

Valence Romans Agglo a fait parvenir le projet de convention qui sera conclu pour l'implantation de containers semi-enterrés à Saint Michel.

Les lieux d'implantation y sont définis (comme présentés lors du conseil municipal de janvier), il ne manquera ensuite plus qu'à prévoir la disposition des lieux.

- Rue de la Cure : 2 containers semi-enterrés (CSE) et 3 containers de tri
- Cimetière : 2 CSE et 3 tris
- Place des Mûriers : 2 CSE et 3 tris
- Route de Z'Ain : 1 CSE et 3 tris

Cette semaine, il y a eu des difficultés (malgré plusieurs relances) avec l'Agglo pour l'enlèvement des cartons. Les points de tri étaient pleins.

Le Maire lit le projet de convention :

- Les CSE et les travaux d'implantation sont de la responsabilité de Valence Romans Agglo
- En revanche, l'embellissement des lieux et le ramassage des déchets autour des containers est à la charge de la commune
- Un droit d'accès permanent aux CSE doit être laissé à l'Agglo

Une fois la convention adoptée, il faudra ensuite statuer sur les dispositions souhaitées dans les points d'apport volontaire (PAV).

De plus, une réflexion est lancée : ne faudrait-il pas plus de tri notamment pour les cartons ? Il est proposé de laisser comme cela pour l'instant puis de voir dans quelques mois ce qu'il en est.

Voté à l'unanimité

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

AVRIL

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNEE 2022

Le tirage au sort est effectué, automatiquement avec le logiciel de gestion de la liste électorale.

Les deux électeurs tirés au sort sont : - Francis BERGESE et - Marie COURMONT

VOTE DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Lors de la réunion de préparation du budget le 23 mars 2021, il a été évoqué la nécessité d'augmenter le taux des impôts locaux afin de dégager de l'autofinancement nécessaire à la prise en charges des dépenses d'investissement.

Le conseil municipal propose :

- de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'année 2021
- d'augmenter de 1% le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021

Et décide de fixer les taux des impôts locaux comme suit pour l'année 2021 :

- Foncier bâti = 30,51 % (soit 15 % + 15,51 € correspondant au taux départemental affecté désormais aux communes suite à la suppression de la taxe d'habitation)
- Foncier non bâti = 63.63 %

Voté à l'unanimité

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT DU CCAS ET DE LA COMMUNE

CCAS	
Dépenses fonctionnement	6 890,96 €
Recette fonctionnement	10 015,80 €
Résultat de l'année	3 124,84 €
Résultat antérieur	22 004,35 €
Résultat définitif	25 129,19 €
Dépenses investissement	3 316,93 €
Recettes investissement	4 304,94 €
Résultat de l'année	988,01 €
Résultat antérieur	-4 304,94 €
Résultat définitif	-3 316,93 €

Commune	
Dépenses fonctionnement	264 543,14 €
Recette fonctionnement	291 091,27 €
Résultat de l'année	26 548,13 €
Résultat antérieur	128 621,25 €
Résultat définitif	155 169,38 €
Dépenses investissement	158 345,36 €
Recettes investissement	192 236,18 €
Résultat de l'année	33 890,82 €
Résultat antérieur	32 026,63 €
Résultat définitif	65 917,45 €
Reste à réaliser (crédits 2020 reportés en 2021)	
Dépenses	60 869,31 €
Recettes	41 655,00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le projet de budget 2021 est présenté. Il correspond, après quelques derniers réajustements, à celui préparé en réunion de travail.

Il s'équilibre en investissement grâce à l'autofinancement, à l'affectation du résultat 2020 et à la souscription d'un nouvel emprunt (qui ne sera peut-être pas fait en 2021 mais reporté en 2022 selon l'avancée des travaux de la Côte Maréchale et le besoin de financement de la commune en conséquence).

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2021	Chapitres	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	72 500,00 €	70	Produit des services	2 715,00 €
012	Charges de personnel	59 536,00 €	73	Impôts et taxes	209 074,95 €
65	Autres charges de gestion co	148 188,00 €	74	Dotations et participations	60 082,00 €
66	Charges financières	1 495,00 €	75	Autres produits de gestion co	32 520,00 €
67	Charges exceptionnelles	49 298,57 €	013	Atténuation de charges	- €
022	Dépenses Imprévues	21 000,00 €	76	Produits financiers	- €
	TOTAL DRF	352 017,57 €	77	Produits exceptionnels	100,00 €
023	Virement à la section d'invest	20 414,95 €		TOTAL RRF	304 491,95 €
042	Amortissement	8 340,00 €	042	Opérations d'ordre entre sect	5 982,00 €
	TOTAL DOF	28 754,95 €		TOTAL ROF	5 982,00 €
002	Résultat N-1 Déficit	- €	002	Résultat N-1 Excédent	70 298,57 €
	TOTAL DEPENSES FONCT	380 772,52 €		TOTAL RECETTES FONCT	380 772,52 €
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2021	Chapitres	Libellé	BP 2021
20, 21, 23	Opérations	494 858,06 €	13	Subventions d'investissem	207 535,25 €
21	Immo corporelles	54 311,25 €	16	Emprunts	95 509,35 €
16	Emprunts	13 160,00 €	10	Dotations et fonds divers	144 370,00 €
10	Dotations	- €	21	Immobilisations	29 541,24 €
020	Dépenses Imprévues	- €		TOTAL RRI	476 955,84 €
	TOTAL DRI	562 329,31 €	021	Virement de la section de fon	20 414,95 €
040	Opérations d'ordre entre sect	5 982,00 €	040	Opération d'ordre entre secti	8 340,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	041	Opérations patrimoniales	- €
	TOTAL DOI	5 982,00 €		TOTAL ROI	28 754,95 €
001	Résultat N-1 Déficit	- €	001	Résultat N-1 Excédent	62 600,52 €
	Restes à réaliser	60 869,31 €		Restes à réaliser	41 655,00 €
	TOTAL DEPENSES INVEST	568 311,31 €		TOTAL RECETTES INVEST	568 311,31 €

Voté à l'unanimité

MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE MARECHALE – MODIFICATION DU TITULAIRE DU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Depuis 2018 et la décision de réaliser des travaux Côte Maréchale pour l'élargissement de la voie avec la création d'un lotissement de vingt lots, le marché de maîtrise d'œuvre est attribué au bureau d'étude Ecoplan de Benoit BACHELIN. Pour des raisons professionnelles et avec son statut de 1^{er} Adjoint, Benoit BACHELIN souhaite mettre fin à sa collaboration avec la commune après paiement de sa dernière facture de décembre 2020.

Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre doit être conclu. Une proposition a été reçue de la part du bureau d'étude Actif pour la somme de 14 205,50 € HT (soit 17 047,80 € TTC).

Le Conseil Municipal décide donc d'attribuer le marché public de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la Côte Maréchale au Bureau d'étude Actif, déjà en lien avec Ecoplan sur le projet.

Voté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETON ET SECURISE DU CENTRE VILLAGE VERS LE CIMETIERE

Prochainement, des travaux sont prévus entre le village et le cimetière, Route de la Toume, pour enfouir des lignes. Il serait alors intéressant de buser le fossé et faire un accès piéton et sécurisé jusqu'au cimetière.

Lors d'une réunion de canton le 26 mars dernier, les conseillers départementaux ont fait savoir qu'il restait des crédits disponibles pour subventionner les projets des communes, à la condition de déposer les dossiers avant le 12 avril 2021. Ces travaux pourraient être ainsi subventionnés pour partie.

Il est fait remarquer que l'aménagement piétonnier jusqu'au cimetière tombe bien avec la mise en place des containers semi-enterrés, pour un meilleur accès piéton à ce point de tri.

Voté à l'unanimité

UN MOT D'HISTOIRE

Deuxième édition de la rubrique « histoire » du bulletin municipal consacrée à la naissance de notre commune.

1884 Nous y sommes; le 17 avril 1884 St Michel sur Savasse est promulguée au journal officiel.

Nous partageons avec vous le procès verbal de l'installation du 1er conseil municipal du 18 mai 1884, à l'issue duquel, M. GUICHARD Alexandre a été élu 1er maire de la commune.

Procès-verbal

de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un Maire et d'un Adjoint.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le dix huit de
mois de mai, à neuf heures du matin, les membres du conseil municipal de la
commune de St Michel proclamés par le bureau électoral et la suite des
opérations de ce jour, se sont réunis dans la salle d'École de gazouil
sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux
articles 46, 47 et 48 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents M. M. les Conseillers municipaux :

1 Roussel Claude	7 Charvin Jean
2 Guichard Alexandre	8 Guichard Alexandre, traiteur.
3 Arignon Étienne	9 Lambert Joseph
4 Larrat Joseph	10 Juvon Frédéric
5 Guilhemet Victor	11 Berger Joseph
6 Milet Antoine	12 Germain Eugène.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guichard Alexandre
faisant fonctions de Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats
constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. M.

M. M. Roussel Claude, Guichard Alexandre, Arignon Étienne, Larrat Joseph,
Guilhemet Victor, Milet Antoine, Charvin Jean, Guichard Alexandre traiteur,
Lambert Joseph, Juvon Frédéric, Berger Joseph, Germain Eugène,
dans les fonctions de conseillers municipaux.

M. Juvon Frédéric, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite
la présidence. Le conseil a choisi pour secrétaire M. Guichard Alexandre traiteur.

Election du Maire.

I^{er} tour de scrutin. —

Le président, après avoir donné lecture des articles 46, 47 et 48 de la
loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la
majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fourni
au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins déposés dans l'urne.....	12
A déduire : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés....	12
Majorité absolue.....	7

UN MOT D'HISTOIRE

Ont obtenu } M.^r Guichard Alexandre onze voix (11)
 } M.^r Germain Eugène une voix (1)

M.^r Guichard Alexandre ayant obtenu la majorité absolue,
 a été proclamé maire.

Election du premier Adjoint

I.^{er} tour de scrutin.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de
 M.^r Guichard Alexandre, élu maire, à l'élection de l'adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	12
A déduire: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Ont obtenu } M.^r Germain Eugène dix voix (10)
 } M.^r Guilhemmet Péter une voix (1)
 } M.^r Néstor Antoine une voix (1)

M.^r Germain ayant obtenu la majorité absolue des suffrages,
 a été proclamé adjoint.

Le président a déclaré M.^r Germain Eugène
 installé en qualité d'adjoint.

Et ont signé les membres présents:

Le Doyen d'âge du Conseil,

Les Membres du Conseil municipal,

Le Secrétaire,

Le Maire,

Guichard Alexandre

Guilhemmet Péter
 Néstor Antoine
 Berger Joseph Doassé
 Germain Eugène
 Guilhemmet Péter
 Arignon Et Charvire
 M. M. M.

présenté par

CHRONIQUE METEO

Chronique « au fil du temps » de octobre 2020 à avril 2021

Octobre : fraîcheur en début de mois ; c'est l'automne qui arrive, les feuilles s'envolent. Temps plus clément puis une grande bise froide vers le 12. Le 22, c'est l'été de la Saint-Martin avec 15°. Et, de nouveau le confinement.

Novembre : persistance de temps clément. Toujours l'incertitude qui plane au-dessus de nos têtes.

Décembre : le 4, pluie mêlée à de gros flocons. Milieu de mois plutôt pluvieux, la Savasse est plus claire. Noël est assez froid ; grand vent du nord, des bourrasques et des fortes pluies. Beaucoup de choses et de rencontres annulées car la covid est toujours là et la prudence de rigueur. La neige est sur la massif central avec la tempête « Bella ». Fin d'année un peu ensoleillée. Tournons la page sur 2021 avec l'espoir que la vie reprenne son cours, que nous puissions à nouveau nous réunir pour une vie plus belle.

Janvier : grand froid, pluvieux et quelques flocons en début de mois. Couvre-feu à 18h. La vaccination arrive. Le 31, journée ensoleillée et beau ciel bleu, beaucoup de promeneurs.

Février : le 1^{er}, temps doux et pluvieux. Les pâquerettes et les violettes apparaissent. Pluie de sable le 9. Le 12, rafraîchissement sur la France avec des inondations, de la neige et du verglas. Puis, des journées ensoleillées et assez chaudes 15, 16°. Le 27, changement brusque, gris et frais.

Mars : quelques belles journées mais assez fraîches. Le printemps arrive, les oiseaux chantent, les travaux dans les champs mais le manque d'eau. Le 15, brusque changement, gelée blanche, un peu de pluie avec des giboulées. Beaucoup de vent du nord. Le 28, le soleil revient, les arbres fruitiers sont bien avancés.

Avril : voilà le vent du nord. Beaucoup de fleurs mais le manque d'eau. Toujours la covid qui nous plombe. Pâques se passe bien. Puis, baisse des températures, du gel et de la neige dans le Vercors. Les vergers et les vignobles sont touchés par le gel. Les fruits vont se faire rares car la floraison avancée a été saisie par les gelées nocturnes. Et toujours la covid, aucune festivité possible.

Marcelle Peillet

DERNIÈRE MINUTE

UN COMITÉ SÉCURITÉ sera prochainement mis en place avec la participation de citoyens volontaires. Il aura pour objectif la sécurité routière et la sécurité des personnes.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS aura lieu à l'espace du Bagnol les 28 et 29 août 2021 du 8h à 14h. il regroupera les associations des villages de St Michel, Montmiral, Geysans et Montagne.



ESPACES VERTS d'accord, mais pas n'importe où !

Nous remercions les habitants de Saint Michel d'entretenir les abords de leur habitation afin d'éviter les mauvaises herbes qui jonchent les murs des maisons du village.

TRIBUNE LIBRE

SIR ISAAC, FERDINAND ET MOI. EN AVOIR OU PAS !

C'est de chance dont je parle.

La chance au sens où nous l'entendons d'habitude est l'improbable coup de pouce que le hasard donne aux chanceux qui réussissent sans lever le petit doigt et refuse aux malchanceux qui suent sang et eau pour de piètres résultats. En plus d'être aveugle, il est inique. C'est toujours les autres qu'il favorise et nous qu'il dessert. Si bien que nous avons fini par nous convaincre que nos victoires ou nos revers lui devaient beaucoup et bien peu à nos talents et à nos mérites.

Tout cela n'est que pur fantasme et je me demande comment un être raisonnable vivant au XXI^{ème} peut croire que sa vie est réglée par des forces occultes et voir qu'il fait ainsi litière de sa propre estime.

Imaginons que Newton et moi voyions une pomme tomber d'un arbre. Newton en déduit les lois de la gravitation, je la ramasse et j'en fais de la compote. Question : Sir Isaac et moi, avons-nous de la chance ? Si oui, que dire du quidam qui voit une pomme tomber et qui la laisse pourrir sur le sol ? Conclusion. Ce nous appelons chance ou malchance n'est pas autre chose que notre capacité à voir et à saisir les occasions que la vie nous offre. Il n'en demeure pas moins que ces *opportunités ne sont pas données. Elles doivent être arrachées. Cela demande de la persévérance et du courage.*

Les Grecs anciens qui inventaient un dieu chaque fois qu'ils avaient un problème, avaient créé Kaïros pour figurer la chance. Ce petit dieu était une espèce de "punk". Il avait pour toute coiffure une touffe de cheveux. Quand il passait, certains ne le voyaient pas, d'autres le voyaient mais ne faisaient rien, d'autres enfin le saisissaient par la crête.

Le procédé n'est pas extraordinaire mais il marche. A preuve l'odyssée de Ferdinand le facteur. Pendant des années il a effectué quotidiennement la même tournée sans voir Kaïros qui était là, en plein milieu de son chemin sous la forme d'une pierre. Il aurait pu continuer ainsi jusqu'à sa retraite et tomber dans l'oubli comme tant d'autres facteurs ruraux.

Heureusement pour lui son histoire ne s'est pas arrêtée là. *Un jour mon pied accrocha quelque chose qui m'envoya rouler quelques mètres plus loin, je voulus en connaître la cause. J'avais bâti dans un rêve un palais, un château ou des grottes [mais] je ne le disais à personne par crainte d'être tourné en ridicule et je me trouvais ridicule moi-même.* Ce jour-là, il a vu Kaïros mais il n'a rien fait.

La suite est encore plus intéressante. *Voilà qu'au bout de quinze ans, au moment où j'avais à peu près oublié mon rêve, [...] c'est mon pied qui me le fait rappeler. Mon pied avait accroché une pierre qui faillit me faire tomber. C'était une pierre de forme si bizarre que je l'ai mise dans ma poche pour l'admirer à mon aise. Le lendemain, je suis repassé au même endroit. J'en ai encore trouvé de plus belles... Je me suis dit : puisque la Nature veut faire la sculpture, moi je ferai la maçonnerie et l'architecture.* Ce jour-là il a attrapé Kaïros par les cheveux et fait de son rêve une réalité, le Palais idéal où il est à jamais vivant.

Ferdinand m'a appris qu'on pouvait voir un univers dans un grain de sable, et un paradis dans une fleur sauvage. Tenir l'infini dans la paume de la main, et l'éternité dans une heure, à condition d'être attentif aux signes que Kaïros nous adresse car *le hasard ne favorise que les esprits préparés.* J'ai compris la leçon. Quand l'occasion s'est présentée j'ai attrapé Kaïros par la houppe.

Les mots me sont ce que les pierres furent à Ferdinand : le moyen de matérialiser mon projet. A partir de quelques dizaines de lettres, l'Homme en a créé des millions avec lesquels il a conçu et formulé des milliards d'idées. De cet *amas de merveilles* j'ai extrait ceux qui me séduisaient le plus. Je les ai apprivoisés ; ils sont devenus mes amis.

Ernest Hemingway, Indira Gandhi, Hésiode, Ferdinand Cheval, William Blake, Louis Pasteur, Paul Valéry, Bernard de Chartres, Abraham Maslow et Antoine Lavoisier ont été ma "ressourcerie" pour cette chronique. Ils ont laissé derrière eux des matériaux que j'ai retaillés à l'aune de mes besoins, ciselés et polis jusqu'à ce que *rien ne soit en trop ni que rien ne manque* au texte que je voulais écrire. Une fois parachevé, il est devenu un nouveau matériau de seconde main que je verse au tas où j'ai puisé pour le fabriquer. Un jour peut-être, quelqu'un le verra et en fera quelque chose de neuf qui plus tard viendra grossir le tas. Ainsi va le monde. *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.*

Au vrai, je ne suis qu'un *nain grimpé sur les épaules de géants.* Elles sont assez larges pour que chacun y puisse trouver sa place. D'ici on voit plus loin. Pas besoin pour cela d'en appeler à la chance ou au hasard, seulement répondre à l'invitation de Ferdinand : *"que plus opiniâtre que moi se mette à l'œuvre."*

Lucien Parat, inesys1@orange.fr

LA RELÈVE...

Dans chaque numéro du bulletin nous proposons à une classe de l'école de St Michel de s'exprimer sur le thème de son choix.

Les élèves de Madame VALLA , en CM1-CM2, vous proposent... Merci à

« Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie. A l'école, quand on m'a demandé d'écrire ce que je voulais être plus tard, j'ai répondu "heureux". Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, je leur ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. »

John Lennon

DES ÉLÈVES TRÈS ACTIFS

Découverte du Base-ball

Depuis plusieurs semaines, les trois classes de l'école de Saint Michel sur Savasse, ont commencé un cycle de base-ball avec l'intervenant Max Poithier.

En effet, depuis que les beaux jours sont revenus, les enfants peuvent profiter des extérieurs et s'initier à un nouveau sport. A raison de plusieurs séances par semaine, ils battent, lancent et courent avec beaucoup d'enthousiasme. Bravo les champions !



Land art

Les enfants ont pu , au cours d'une randonnée vers la tour de Montmiral, réaliser des œuvres éphémères inspirées du mouvement artistique : le Land Art.

Tous les enfants ont participé activement à cette activité cherchant, choisissant et utilisant tout ce que la nature pouvait leur offrir : fleurs, écorces, tiges, feuilles, pierres...

La journée fut particulièrement agréable et riche en découverte.



Projet jardinage

La classe de CE1-CE2 s'est lancée dans un "**Projet Jardinage**" dans les bacs attenants à l'école élémentaire. Après un désherbage où les élèves ont appris et compris le rôle de toutes les petites bêtes qui travaillent le sol , les enfants ont procédé aux plantations de différents plants (tomates, bourrache, fraisier, salade, persil, basilic, œillet ...) et aux semences de haricots, d'oignons...

L'arrosage est réalisé au quotidien par les élèves de CM1 et CM2 par groupe de 4 qui pourront initier les CE1 et CE2 très prochainement.

Désormais plus qu'à attendre que ça pousse pour pouvoir déguster!!

Ateliers Théâtre

La crise sanitaire ne nous ayant pas permis de travailler avec une intervenante théâtre, les classes se sont quand même lancées dans le projet. Après la classe de CE1/CE2, ce sont les élèves de CM1/CM2 qui se sont lancés à leur tour dans un projet théâtre. Après un premier temps d'étude des pièces , ils sont enfin passés aux répétitions avec beaucoup de trac, avant de pouvoir enfin présenter leur travail .Courage à eux !

L'équipe enseignante

INFOS PRATIQUES

Mairie : secrétariat : 04.75.02.63.48, Email : saintmichelsursavasse@valenceromansagglo.fr

Horaires d'ouverture au public : le lundi de 16 h à 19 h, le mercredi de 8h à 12h, le jeudi de 9h à 12h.

Permanence du Maire et des adjoints : le lundi de 18h à 19h

Ecoles : Elémentaire : 04.75.05.00.74, Maternelle : 04.75.02.74.24, Cantine/garderie : 09.63.69.00.74.

La pesée à la bascule : 04.75.02.93.93

La boulangerie : 04.75.05.90.14

L'Agence postale à la Mairie de Montmiral : tél : 04.75.45.39.50,

Horaires d'ouverture : Le lundi, mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h, le vendredi de 13h30 à 17h

Les Services d'urgence : Pompiers 18 ; Samu 15 ; Police 17 ; Gendarmerie 04.75.45.11.13

Les Bennes tournantes : Montmiral 19/06 ; 18/09 et 13/11 (8h30 à 12h30)

Suivez les informations du panneau lumineux depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur via
le lien : <https://saintmichelsursavasse.infos-municipales.fr>



Aquarelle de Bernard Barthelon St Michel.

**L'équipe municipale
de St Michel
vous souhaite
un bel été !**